

ERRATUM

pour

LE BULLETIN MUNICIPAL DE *Garennnes sur Eure*

N°69 de JANVIER 2023

Cet erratum concerne l'article

De « Garennnes le Réveil » à « Garennnes Autrement », retour sur l'année 2022.

Nous présentons nos sincères excuses pour l'erreur qui a été faite en effectuant une mauvaise copie du texte qui nous a été fourni par la mairie ainsi que l'oubli du logo.

Vous trouverez donc, ci-joint l'article complet ainsi que le logo.

Créa'pub communication - 02 32 21 31 16

Droit d'expression



DE « GARENNNES LE RÉVEIL » À « GARENNNES AUTREMENT », RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

Comme vous le savez, nous avons été élus sous l'étiquette Garennnes le Réveil. Même si nous resterons nécessairement pour la loi et le Conseil, les élus « Garennnes le Réveil », nous avons choisi, au regard du nombre grandissant de nos membres, à l'extérieur du Conseil de nous regrouper sous le nom « Garennnes Autrement ».

► **CONSEIL MUNICIPAL, LES DÉMISSIONS :** l'année 2022 n'aura pas échappé à la règle des deux années précédentes : 3 démissions cette année pour la liste majoritaire. Ainsi, depuis le début du mandat, ce ne sont pas moins de 4 élus de Jean-Pierre Gatine qui n'ont pas souhaité s'investir davantage.

► **LE MOULIN, PATRIMOINE INCONTESTABLE DE NOTRE COMMUNE :** à notre initiative, un cabinet d'architectes a étudié la faisabilité de travaux et a remis un projet sur ce site, en préservant les îles, en réhabilitant le Moulin, en prévoyant la création d'une maison médicale et plusieurs commerces. Alors que Jean-Pierre Gatine avait validé en commission ce principe d'études, il a vivement changé d'avis en désirant finalement faire voter lors du Conseil du 1er décembre 2022 un mandat de vente à une agence sans cahier des charges. Grâce à notre intervention persévérante et justifiée, le vote du mandat a somme toute été ajourné et le maire a désigné notre liste pour travailler sur ce cahier des charges. A suivre en janvier.

► **LES TRAVAUX DU CHEMIN DE LA TRANCHÉE :** depuis 2 ans ½ notre liste évoque ce dossier sensible, au long cours, en Conseil. Il aura fallu attendre ce 10 novembre

pour que la Mairie sous pression et sans réponse, juge nécessaire de faire déplacer l'EPN pour une réunion à laquelle seuls les riverains étaient conviés. Le début des travaux a été annoncé pour mars 2023. Nous resterons vigilants sur ce dossier.

► **LES TRAVAUX DU STADE DE FOOTBALL :** conséquences de pannes répétées dues à un système vétuste, à un manque de réactivité et de communication de la mairie et de conditions climatiques exceptionnelles, le terrain de football de Garennnes s'est retrouvé dans un état si lamentable qu'il en est devenu inutilisable malgré les relances de notre liste en mai et juin ! Enfin, mi-août Jean-Pierre Gatine a réagi. Aujourd'hui, le dossier de réfection totale et les devis n'en sont encore qu'à leur phase d'étude. Nous attendons de connaître le montant de la facture, elle serait sans doute moins conséquente si ces problèmes avaient été anticipés et gérés en temps et en heure par les responsables. Espérons que le terrain sera praticable pour la rentrée de septembre 2023.

► **LES PANNES EDF** ont privé un grand nombre de Garennnais d'électricité et ce, pendant plusieurs heures (voir jours) mettant en avant une fois de plus l'absence de communication de la Mairie. Or, les riverains ont le droit d'être avertis dans de telles circonstances afin qu'ils puissent s'organiser tant au niveau des repas, de l'école, que de la problématique du chauffage et du contenu des congélateurs. Comme nous l'avons réclamé à plusieurs reprises, il est nécessaire qu'une ligne téléphonique d'« astreinte » soit ouverte afin que les Garennnais puissent joindre leurs élus

à tout moment. Par ailleurs, après avoir questionné Jean-Pierre Gatine toute réclamation d'ordre financier doit être adressée à votre assurance ou à Enedis. La mairie ne peut venir en aide aux Garennnais pénalisés par des pannes Enedis. Dont acte...

Enfin, très attentifs au **BUDGET DE NOTRE COMMUNE**, nous avons identifié dès le début du mandat un levier d'économie substantielle.

Ainsi, après avoir insisté durant un an, notre liste a obtenu la renégociation des deux prêts en cours (extension école maternelle et réfection de l'église).

Ce ne sont pas moins de 81 229 € d'économie et une réduction de plus d'un an pour chacun des prêts.

Nous resterons toujours à votre écoute afin de remonter vos questions ou remarques lors des commissions ou conseils municipaux.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

**Nadine Paul, Gilbert Geneste,
Corinne Durovray-Molina, Franck Ferreira,
Sophie Lecointre**

Mail garennnesautrement@gmail.com

Facebook Garennnes Autrement
<https://www.facebook.com/groups/1220328721635106>